

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 8 juillet 2019, à 20h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
Katia Duchesne, conseillère
- MM Yoland Bau, conseiller  
Serge Allard, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
- M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 TECQ : Acceptation de la programmation des travaux
  - 5.3 Amendement résolution 2019-06-092 intitulée « Autorisation de cautionnement pour la réfection de la toiture de l'église et autorisation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation »
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Adoption règlement 2019-011 intitulé « Règlement amendant le règlement 2018-010 intitulé « Code d'éthique et de déontologie municipal pour les élus municipaux »
  - 8.2 Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean : Conteneurs de chasse
  - 8.3 Association des Bons Voisins du lac Rond : Subvention
  - 8.4 Mise à niveau du parcours SC et Éliminator : Demande d'appui
  - 8.5 Corridor scolaire : Acceptation de la démarche et autorisation des travaux
  - 8.6 Journalier temporaire : Autorisation d'embauche

- 8.7 Programme de soutien aux stratégies de développement touristique: Autorisation de présentation d'une demande de subvention pour le projet de camping municipal
- 8.8 Fonds des territoires de la MRC Domaine-du-Roy (enveloppe locale) : Autorisation de présentation d'une demande de subvention

## 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 10. VOIRIE

- 10.1 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Programme d'aide à la voirie locale : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale : Choix des travaux
- 10.2 Réfection rue des Pins et avenue des Champs Est :
  - 10.2.1 Attribution du mandat de réalisation
  - 10.2.2 Autorisation de mandat pour les services de laboratoire

## 11. SERVICES PUBLICS

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-004 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme de façon à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et modifié par le règlement numéro 258-2018 »
- 13.2 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-005 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux conditions générales d'émission d'un permis de construction numéro 2018-005 en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé »
- 13.3 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-006 intitulé « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de construction numéro 2018-004 touchant le cadre normatif sur les habitations jumelés ou en rangée et contigües, les sous-sols et caves, les drains de toit et de fondation, la finition du revêtement extérieur »
- 13.4 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-007 intitulé « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de lotissement numéro 2018-003 de manière à ajouter des exemptions à l'obligation aux normes applicables aux terrains »
- 13.5 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-008 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à assurer la concordance au règlement numéro 2019-004 modifiant le plan d'urbanisme (règlement 2018-001) en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 »
- 13.6 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-009 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure »
- 13.7 Adoption par résolution du second projet de règlement 2019-010 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-006 afin d'apporter certains éléments de bonification »

## 14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Motion de félicitations Festival des Camionneurs édition 2019
- 14.2 Corporation du Moulin des Pionniers inc. : Résolution d'intention projet visite VIP

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2019-07-131

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2019-07-132

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019

---

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 3 juin 2019 tel que présenté.

### POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

---

Le 3 juin, j'ai présidé la séance régulière du conseil municipal. Le 4 juin, j'ai participé à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. Le 5 juin, j'ai participé à une rencontre de démarrage pour la refonte du site Web de la municipalité. Le 6 juin, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle du CLD Domaine-du-Roy. Le 10 juin, j'ai participé à une rencontre de Alliance forêt boréale. Le 11 juin, j'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy. Le 14 juin, j'ai rencontré le maire de Senneterre en lien avec un projet. Le 18 juin, j'ai participé à une rencontre préparatoire à la rencontre avec le ministre Dufour à Alliance forêt boréale. Le 19 juin, j'ai participé à la rencontre du ministre Dufour en lien avec les mesures de protection du caribou forestier. Ensuite, j'ai participé à un comité inter municipal en incendie. Le 20 juin, j'ai rencontré les cadets de la Sûreté du Québec. Les 28, 29 et 30 juin, j'ai participé aux activités entourant le Festival des Camionneurs. Le 1<sup>e</sup> juillet, j'ai fait une journée de bénévolat pour le ramassage sur le site du festival. Je tiens à souligner la participation volontaire de Martin Bouchard et Olivier Asselin pour cette journée bénévole. Le 2 juillet, j'ai présidé une rencontre du comité de sécurité publique de la MRC Domaine-du-Roy. Ensuite, j'ai rencontré les représentants de Village-Étape de France, le cousin français de nos Villages-relais. Le 6 juin, j'ai participé à une activité de financement de la Fondation de la Maison du Havre.

### POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de juin selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons, a représenté le maire lors d'une séance de la MRC Domaine-du-Roy, a participé à la rencontre des représentants de Village-Étape et aux activités entourant le Festival des Camionneurs.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à l'assemblée générale annuelle de Services et qualité de vie et aux activités entourant le Festival des Camionneurs.

Michel Simard a participé à une rencontre de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. et aux activités entourant le Festival des Camionneurs.

Serge Allard a participé à une rencontre du Centre des loisirs et aux activités entourant le Festival des Camionneurs.

Katia Duchesne a participé à trois (3) rencontres du comité d'embellissement.

Yoland Bau a participé aux activités entourant le Festival des Camionneurs.

#### POINT 4.3

##### MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

#### POINT 5.1

##### RÉSOLUTION 2019-07-133

##### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de juin 2019 de la Municipalité au montant de 171 655.29\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

#### POINT 5.2

##### RÉSOLUTION 2019-07-134

##### TECQ : ACCEPTATION DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX

---

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2019-07-135

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2019-06-092 INTITULÉE « Autorisation de cautionnement pour la réfection de la toiture de l'église et autorisation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation »

---

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique Notre-Dame-de-La-Doré a procédé à un appel d'offres pour les travaux de réfection de la toiture de l'église;

CONSIDÉRANT la proposition reçue;

CONSIDÉRANT la résolution 2019-06-092 intitulée « Autorisation de cautionnement pour la réfection de la toiture de l'église et autorisation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré amende la résolution 2019-06-092 intitulée « Autorisation de cautionnement pour la réfection de la toiture de l'église et autorisation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation » comme suit :

- changer le texte « ... au montant de 350 000\$, remboursable sur 15 ans ;» pour le texte « ... au montant de 480 000\$, remboursable sur 20 ans ;» ;
- changer le texte « ... d'un montant de 350 000\$ pour 20 ans... » pour le texte « ... d'un montant de 480 000\$ pour 20 ans... ».

POINT 6.0

RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE JUIN 2019

---

Le résumé de la correspondance du mois de juin 2019 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie des dites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2019-07-136

ADOPTION RÈGLEMENT 2019-011 INTITULÉ « Règlement amendant le règlement 2018-010 intitulé « Code d'éthique et de déontologie municipal pour les élus municipaux » »

---

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement 2019-011 intitulé « Règlement amendant le règlement 2018-010 intitulé « Code d'éthique et de déontologie municipal pour les élus municipaux » » tel que déposé.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ

**RÈGLEMENT 2019-011**  
**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-010 INTITULÉ « CODE**  
**D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE MUNICIPAL POUR LES ÉLUS**  
**MUNICIPAUX »**

---

CONSIDÉRANT la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (Loi 109) du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette loi, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'un municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été préalablement donné à la séance du conseil municipal du 3 juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement a été déposé à la séance publique du 3 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le présent règlement intitulé «Règlement modifiant le règlement 2018-010 intitulé « Code d'éthique et de déontologie municipal » »:

Ajouter l'article suivant :

10. « Respect

Tout membre du conseil du conseil, en caucus, lors d'une réunion de travail, en assemblée publique, au bureau municipal ou autrement dans l'exercice de ses fonctions se doit d'agir et de s'adresser avec respect à l'égard de son (ses) interlocuteur(s) et s'abstenir de toute entrave, ingérence et/ou formulation de propos disgracieux, diffamatoires, injurieux, humiliants, offensants et/ou blessants, que ce soit à l'égard de toute personne présente ou non. »

ADOPTÉ LE 8 juillet 2019

PUBLIÉ LE 9 juillet 2019

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2019-07-137

RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC ST-JEAN : CONTENEURS DE CHASSE

---

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Municipalité de La Doré est adjacent aux grands espaces de la Réserve faunique Ashuapmushuan et de la Branche-Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE les chasseurs de gros gibiers et de sauvagine circulent sur notre territoire pour accéder à leur territoire de chasse ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré désire s'assurer que les carcasses de gibiers et de sauvagine ne seront pas délaissées dans des endroits inappropriés ;

CONSIDÉRANT le service de conteneurs de chasse offert par la Régie des matières résiduelles Lac St-Jean ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré :

- accepte le protocole d'entente présenté par la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean pour le service des conteneurs de chasse;
- s'assure d'une promotion adéquate de la RMR sur ce service à La Doré;
- accepte de défrayer les frais de location des conteneurs;

- accepte d'effectuer la surveillance et d'assurer la propreté des lieux;
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2019-07-138

ASSOCIATION DES BONS VOISINS DU LAC ROND : SUBVENTION

---

CONSIDÉRANT la demande de subvention présentée par l'Association des Bons Voisins du Lac Rond ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal considèrent que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement d'un maximum de 4 000\$ représentant l'aide financière pour le projet de réfection du chemin des Hirondelles. Le versement sera effectué sur présentation de pièces justificatives.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2019-07-139

MISE À NIVEAU DU PARCOURS SC ET ÉLIMINATOR : DEMANDE D'APPUI

---

CONSIDÉRANT QUE la demande d'appui présentée par le Club Vélo2mas inc. en lien avec la mise à niveau de circuits de compétition;

CONSIDÉRANT QUE la mise à niveau des deux circuits proposée est essentielle afin de maintenir les installations à un niveau élevé de difficulté, et d'assurer leur pérennité;

CONSIDÉRANT QUE la mise à niveau est également nécessaire afin de permettre la présentation de la prestigieuse compétition nationale et ainsi contribuer à ce que la région se démarque à l'échelle canadienne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie le Club Vélo2max inc. dans sa recherche de financement pour la mise à niveau de circuits de compétition.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2019-07-140

CORRIDOR SCOLAIRE : ACCEPTATION DE LA DÉMARCHE ET AUTORISATION DES TRAVAUX

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation de corridors scolaires dans le MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QUE la démarche réalisée par Cadus avec la participation des intervenants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte la démarche telle que présentée ;
- autorise le début des travaux afin qu'ils soient réalisés avant le début de l'année scolaire 2019-2020.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2019-07-141

JOURNALIER TEMPORAIRE : AUTORISATION D'EMBAUCHE

---

CONSIDÉRANT QU'un employé des travaux publics est présentement en arrêt-maladie pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QUE la période estivale est très occupée pour les employés du service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU'il est devenu nécessaire de recruter des journaliers temporaire afin de combler les besoins au service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'embauche de messieurs Luc Dufour et Martin Gauthier au poste de journalier temporaire, et ce, selon les modalités de la convention collective et les négociations intervenues entre les parties.

#### POINT 8.7

RÉSOLUTION 2019-07-142

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : AUTORISATION DE PRÉSENTATION DUNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE CAMPING MUNICIPAL

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un camping municipal et d'activités complémentaires;

CONSIDÉRANT le Programme de soutien aux stratégies de développement touristique du ministère du Tourisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la direction générale à présenter une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique du ministère du Tourisme ;
- contribue au projet déposé au Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT) par une mise de fonds minimale de 20% du coût du projet, selon le montage financier présenté ;
- complète le financement du projet le cas échéant ;
- assume, à l'achèvement des travaux, l'entière responsabilité des coûts d'exploitation et de fonctionnement des infrastructures, des équipements et des bâtiments mis en place et financés dans le cadre du projet déposé au PSSDT, et ce, pendant une période d'au moins 10 ans.

#### POINT 8.8

RÉSOLUTION 2019-07-143

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY (enveloppe locale) : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

---

CONSIDÉRANT le projet d'amélioration de l'affichage municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a des sommes restantes dans Fonds de développement des territoires (enveloppe locale) au montant de 18 042\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une demande de subvention pour le projet d'amélioration de l'affichage municipal dans le cadre du Fonds de développement du territoire de la MRC Domaine-du-Roy (enveloppe locale). La directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires.

#### POINT 10.1

RÉSOLUTION 2019-07-144



MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE  
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE  
LOCALE : PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR  
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE : CHOIX DES TRAVAUX

---

CONSIDÉRANT la demande de la députée, madame Nancy Guillemette, de soumettre une programmation des travaux afin d'obtenir une subvention pour des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT les travaux proposés par le service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le dépôt de la demande pour les travaux proposés par le service des travaux publics sur différentes voies routières locales, et ce, pour la somme de 775 000\$ pour l'exercice financier 2019, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale. Des travaux de reconstruction (730 000\$), de marquage de la chaussée (7 000\$), de revêtement mécanisé (30 000\$) et de creusage de fossés (8 000\$) sont proposés.

POINT 10.2.1

RÉSOLUTION 2019-07-145

RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS EST : ATTRIBUTION DU  
MANDAT DE RÉALISATION

---

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue des Pins et de l'Avenue des Champs Est;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour ce projet;

CONSIDÉRANT les propositions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de Stantec, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Ludger Guay inc. pour la réalisation des travaux de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est, et ce, pour la somme de 565 993.41\$, taxes incluses et selon la proposition reçue.

POINT 10.2.2

RÉSOLUTION 2019-07-146

RÉFECTION RUE DES PINS ET AVENUE DES CHAMPS EST : AUTORISATION DE  
MANDAT POUR LES SERVICES DE LABORATOIRE

---

CONSIDÉRANT le projet de réfection de la rue des Pins et de l'avenue des Champs Est;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un contrôle de la qualité des matériaux et des tests en laboratoire;

CONSIDÉRANT la proposition reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la directrice générale à accorder le mandat de services de laboratoire à Englobe au montant de 12 339.70\$, plus les taxes applicables.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2019-07-147

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-004  
INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme de façon à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et modifié par le règlement numéro 258-2018 »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-004 intitulé «Règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme de façon à assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et modifié par le règlement numéro 258-2018 »

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2019-07-148

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-005 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux conditions générales d'émission d'un permis de construction numéro 2018-005 en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-005 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux conditions générales d'émission d'un permis de construction numéro 2018-005 en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé ».

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2019-07-149

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-006 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de construction numéro 2018-004 touchant le cadre normatif sur les habitations jumelés ou en rangée et contigües, les sous-sols et caves, les drains de toit et de fondation, la finition du revêtement extérieur »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-006 intitulé « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de construction numéro 2018-004 touchant le cadre normatif sur les habitations jumelés ou en rangée et contigües, les sous-sols et caves, les drains de toit et de fondation, la finition du revêtement extérieur »

POINT 13.4

RÉSOLUTION 2019-07-150

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-007 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de lotissement numéro 2018-003 de manière à ajouter des exemptions à l'obligation aux normes applicables aux terrains »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-007 intitulé « Règlement ayant pour objet de bonifier le règlement de lotissement numéro 2018-003 de manière à ajouter des exemptions à l'obligation aux normes applicables aux terrains »

POINT 13.5

RÉSOLUTION 2019-07-151

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-008 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à assurer la concordance au règlement numéro 2019-004 modifiant le plan d'urbanisme (règlement 2018-001) en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-008 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2018-002 de manière à assurer la concordance au règlement numéro 2019-

004 modifiant le plan d'urbanisme (règlement 2018-001) en concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et d'apporter diverses modifications de bonification au règlement de zonage numéro 2018-019 »

POINT 13.6

RÉSOLUTION 2019-07-152

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-009 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-009 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif aux dérogations mineures numéro 2018-007 afin de mieux préciser les dispositions du règlement de zonage qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure ».

POINT 13.7

RÉSOLUTION 2019-07-153

ADOPTION PAR RÉSOLUTION SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2019-010 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-006 afin d'apporter certains éléments de bonification »

---

Il est proposé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le second projet de règlement 2019-010 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-006 afin d'apporter certains éléments de bonification ».

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2019-07-154

MOTION DE FÉLICITATIONS FESTIVAL DES CAMIONNEURS ÉDITION 2019

---

Une motion de félicitations est présentée unanimement par les membres du conseil au comité organisateur de la 38<sup>e</sup> édition du Festival des Camionneurs. Le travail acharné et l'apport des bénévoles et membres du comité ont apporté un franc succès à cette édition. Tous les participants ont apprécié leur expérience.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2019-07-155

CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS INC. : RÉSOLUTION D'INTENTION PROJET VISITE VIP

---

CONSIDÉRANT le projet d'innovation de la Corporation du Moulin des Pionniers inc.;

CONSIDÉRANT QUE la corporation a sollicité la municipalité pour une aide financière pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire appuyer le site patrimonial dans ses intentions de développement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe le conseil d'administration de la Corporation du Moulin des Pionniers inc. de son intention de participer financièrement au projet de visites VIP par une aide financière de 25 000\$ annuellement pour les trois (3) prochaines années.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0  
RÉSOLUTION 2019-07-156  
LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 20h55, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale